

"France-Soir", absent des kiosques, voit son avenir sur Internet

LEMONDE.FR avec AFP | 11.10.11

- 1 *France-Soir*, l'un des grands quotidiens français créés à la Libération¹
et repris en 2009 par le fils d'un oligarque² russe Alexandre
Pougatchev, s'apprête à abandonner sa version papier pour tenter de
survivre sur le Web, plombé par ses pertes abyssales³ et un tirage en
5 chute libre. Si France-Soir passait au "100 % Web", il serait le premier
quotidien national en France à quitter le support papier. La décision
pourrait être annoncée vendredi lors d'un comité d'entreprise réunissant
les représentants du personnel, a-t-on précisé de même source alors que
la direction refusait de confirmer ou démentir⁴ ce projet. L'abandon du
10 papier devrait s'accompagner d'un plan social⁵, a-t-on précisé de source
proche du dossier, un point sur lequel la direction s'est aussi refusée à
tout commentaire.
- 15 Le quotidien historique, relancé à grand frais en 2010 après avoir été
repris par le milliardaire russe Alexandre Pougatchev, n'a pas atteint les
objectifs ambitieux qu'affichait son repreneur. Avec moins de 70 000
exemplaires en moyenne, contre 200 000 visés lors de sa reprise, le
journal a accumulé les pertes avant d'être placé sous la protection de la
justice jusqu'à la fin de l'année. A la fin d'août, la direction du journal
20 avait demandé à être placée sous sauvegarde⁶ pour six mois, mais le
tribunal de commerce ne lui en avait accordé que quatre. La date de
passage au "tout numérique" n'a pas encore été fixée et devra être
avalisée⁷ dans un plan d'ensemble par le tribunal de Commerce, selon
la source proche du dossier.
- 25 Dans un communiqué, les salariés de *France-Soir* ont dit "*refuser le
scénario envisagé de la disparition du titre à brève échéance
accompagnée d'un grand nombre de licenciements*", décidant en
assemblée générale de ne pas faire paraître le titre mardi.
- 30 PERTE D'EXPLOITATION DE 31 MILLIONS D'EUROS EN 2010
Depuis son rachat par le jeune Russe, fils d'un puissant oligarque, près
de 100 millions d'euros ont été injectés sans pour autant faire décoller
les ventes. Plusieurs directeurs de la rédaction se sont succédé. La
35 directrice générale de longue date, Christine Vulvert, qui avait la
confiance des actionnaires successifs, avait été sèchement remerciée⁸
en novembre 2010. A l'époque, le nouveau propriétaire estimait à
environ 2 millions d'euros les pertes mensuelles. "*Je remets chaque
mois de l'argent en compte courant*", confiait-il. En 2010, *France-Soir*
40 a réalisé un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros, essuyant une perte
d'exploitation de 31 millions. L'année précédente, le chiffre d'affaires
était de 9,6 millions d'euros avec des pertes de 12,9 millions. Dans
l'hypothèse d'un refus du tribunal de Commerce d'avaliser ce "plan
Pougatchev" de passage à Internet, *France-Soir* pourrait alors être
45 placé en redressement judiciaire⁹. Le choix du repreneur appartiendrait
au tribunal de commerce qui pourrait aussi aller jusqu'à décider d'une
liquidation¹⁰.
- 50 Aux Etats-Unis, plus de deux cents quotidiens, essentiellement
régionaux, ont abandonné, pour des raisons économiques, le papier
pour le Web, selon une récente étude de l'ONU. En France, seul le
quotidien économique *La Tribune*, lui aussi sous protection judiciaire,
1. 国土解放
2. 寡头
3. énormes
4. 否认
5. plan pour sauvegarder
l'emploi mais cela signifie
souvent par euphémisme un
licenciement collectif
6. voir ci-dessous
7. obtenir le soutien
8. ici : licenciée
9. voir ci-dessous
10. voir ci-dessous

55 s'est jusqu'alors risqué à supprimer son édition "papier" pour n'être présent que sur le net, mais seulement pour deux semaines et au mois d'août. *France-Soir* comptait dans les années 1960 quelque quatre cents journalistes, dont des signatures prestigieuses comme Joseph Kessel¹¹ et Henri Amouroux¹². Il pulvérisa les ventes en novembre 1970, avec plus de 2,2 millions d'exemplaires lors de la mort du général de Gaulle.

11. journaliste et romancier (1898-1979)

12. journaliste et historien (1920-2007)

Lecture et compréhension

1. Pour bien saisir ce qui est envisagé, voici quelques informations concernant le rôle du Tribunal de Commerce auprès des entreprises en difficultés.

La **procédure de sauvegarde** est une procédure collective qui protège les entreprises en difficulté en suspendant le paiement de dettes pendant une certaine durée de temps. Elle permet à une société de se protéger des créanciers qui réclameraient le paiement de leur créance. Le but est de permettre une réorganisation de l'entreprise et donc d'assurer sa pérennité, l'emploi et le paiement des créanciers. Lorsque l'entreprise est **en cessation de paiements** et tant qu'un redressement de l'activité est envisageable, le Tribunal de commerce peut entreprendre **un redressement judiciaire**. Le tribunal, sur rapport des mandataires de justice et avis du juge-commissaire, dispose d'un ensemble d'« outils » : il peut imposer la cession d'actifs, imposer aux créanciers un échelonnement du remboursement de la dette, etc. les objectifs sont d'assurer autant que possible la pérennité de l'entreprise, sauvegarder l'emploi et apurer le passif. Il est parfois proposé la vente de l'entreprise à **un repreneur** ou l'arrivée de nouveaux partenaires financiers. Les offres des intéressés sont évaluées et mises en concurrence. Si le redressement est manifestement impossible, on déclare **la liquidation judiciaire** qui correspond à la « mort » de l'entreprise.

2. (1.23-24) selon la source proche du dossier.

Pour être crédible, un journaliste se doit de citer ses sources. En effet se contenter de « on dit que.. » ou « il paraît que » est tout à fait insuffisant. Les informations recueillies après un accident peuvent varier si l'on interroge la victime, un badaud, la police ou le responsable présumé. De plus les citations avec source permettent d'introduire des opinions dans un article sans que le journaliste sorte de l'objectivité qui doit caractériser son travail. Enfin, la mention de la source dégage le journaliste de la responsabilité qui pourrait lui être imputée si les propos cités étaient faux ou condamnables – mais elle engage aussi sa responsabilité car il ne peut attribuer à quelqu'un des propos qu'il n'aurait pas tenus. Parfois, c'est assez simple. Il suffit d'indiquer le nom de la personne et / ou sa fonction et de rapporter ses propos exacts entre guillemets. Mais le journaliste peut avoir été informé de façon confidentielle – ou il peut avoir interrogé des gens dans la foule, dans le quartier sans être sûr de la fiabilité des informations recueillies. Il va donc utiliser des formules différentes pour signaler l'origine de ce qu'il communique.

Cette source est plus ou moins fiable :

selon une source sûre, de source sûre, selon une source fiable, selon des sources concordantes...

Cette source est plus ou moins officielle :

selon des sources officielles, selon une source autorisée, selon des sources médicales...

Cette source est plus ou moins bien informée :

selon un proche de X., selon l'entourage, selon une source bien informée, selon une source proche des négociations, selon les experts, selon la météo...

selon des témoins des faits, si l'on en croit la rumeur, d'après certaines indiscretions provenant de..

Il peut s'agir de documents :

d'après l'hebdomadaire, selon une dépêche de l'AFP, selon un récent sondage, si l'on en croit le dernier rapport de ...

Enfin, le journaliste emploie le conditionnel pour indiquer non pas nécessairement que l'information n'est pas fiable, mais qu'il ne peut en assumer la responsabilité car il n'a aucun moyen de la vérifier en la recoupant avec d'autres sources. C'est une façon de laisser la responsabilité de ce qui est affirmé à la source citée.

Exemples :

L'accident serait dû, selon les experts, à un défaut de construction de l'immeuble.

Les « experts » sont une source fiable – mais eux-mêmes ne peuvent qu'émettre une supposition en l'état actuel de leurs connaissances.

Selon l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières, les combats auraient fait plusieurs dizaines de blessés.

Dans cette phrase le journaliste ne met pas en doute l'existence des blessés mais il indique que cette évaluation est le fait de M.S.F. (lui-même n'étant pas sur place pour vérifier en personne les informations).

Travail sur la langue

1. Remarquez les nombreuses métaphores lexicalisées employées dans ce texte.

1.4 **plombé** par des pertes abyssales

1.4 un tirage **en chute libre**

1.33 près de 100 millions d'euros ont été **injectés**

1.33 sans pour autant **faire décoller** les ventes

1.36 (la directrice générale) avait été sèchement **remerciée**

1.40 **essuyant** une perte d'exploitation de 31 millions

1.55 Il **pulvérisa** les ventes en novembre 1970

Essayez d'employer ces verbes et expressions dans des phrases de votre composition où ils retrouveront leur sens propre.

2. Il existe de nombreuses métaphores lexicalisées se rapportant à l'astronomie ou la météorologie. En voici quelques-unes. Expliquez-les.

- D'après l'association des parents d'élève, **le gel** des frais de scolarité est un leurre.

- Le vainqueur est monté à la tribune sous **un tonnerre** d'applaudissements.

- Après la mort tragique du coureur automobile, les hommages **pleuvent**.

- Après **la tempête** provoquée par les propos du premier ministre, le calme est revenu dans l'hémicycle.

- La conférence internationale s'est ouverte dans **un climat** de vives tensions.

- De Casablanca au Cap, la **nébuleuse** terroriste a tissé des liens dans toute l'Afrique.

- Cet artiste précoce ne fut en définitive qu'**un météore** dans le monde de la chanson.

- Après **le séisme** de la mort successive de son père puis de sa mère, l'enfant n'a pas réussi à retrouver son équilibre.

- **Le raz-de-marée** écologiste aux dernières élections a surpris tous les observateurs.

Compréhension (suite)

Lisez les questions ci-dessous, écoutez les nouvelles du 15 octobre 2011 (fichier mp3 – avenirpresseecrite151011), puis répondez.

1. Combien France-soir compte-t-il d'employés et quel est son tirage ?
2. A part France-Soir, deux titres de journaux en difficulté sont cités dans ce bulletin. Lesquels ?
3. D'après Patrick Eveno le passage de France-Soir au « tout Internet » n'est pas réalisable. Pourquoi cela ?
4. Vous entendez Adrien de Tricornot déclarer : « Malheureusement, comme ça n'a pas été fait dans les temps, ça a un coût social qui est important.. »
Que veut-il dire par là ?